



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

CORREZE
LE DÉPARTEMENT



DOSSIER DE CANDIDATURE

LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS
Édition 2026

Contact : Laura DUFAURE - ldufaure@correze.fr

AVANT-PROPOS

Le dossier de candidature, envoyé en amont de la visite du jury, est construit selon les six grandes thématiques de la grille d'évaluation départementale. Il présente la commune, son contexte local et met en avant l'ensemble des actions mises en œuvre dans le cadre du label par de brèves explications et illustrations. Ces éléments doivent être rassemblés et mis en page de façon claire et concise tout en mettant en valeur l'identité de la commune.

Le dossier de candidature permet au jury départemental d'apprécier les premiers éléments en lien avec la démarche globale entreprise par la commune candidate en faveur du label. Ces renseignements permettent également de préparer au mieux la visite d'évaluation du jury.

Les renseignements contenus dans ce dossier sont à l'usage exclusif des organisateurs du label Villes et Villages Fleuris.

1 INFORMATIONS SUR LA COMMUNE

Nom de la commune :

Adresse postale :

Téléphone :

Email :

Elu.e.s référent.e.s du dossier (prénom - nom - fonction - contact téléphonique / email) :

Référent.e.s technique.s du dossier : espaces verts, urbanisme, environnement... (prénom - nom - fonction - contact téléphonique / email) :



2 DONNÉES GÉNÉRALES

Population municipale :

Superficie du territoire communal :

Surface des espaces verts / espaces naturels :

Présentation de la commune (situation géographique, contexte et singularités/éléments identitaires) :

La commune est-elle parrainée par une commune participant déjà au label Villes et Villages Fleuris ? Oui Non

Si oui, laquelle :

3 OBJECTIFS

Pour quelles raisons souhaitez-vous inscrire votre commune au label départemental des Villes et Villages Fleuris ? Quels sont vos principaux objectifs et motivations dans le cadre de l'obtention du label ? (Amélioration du cadre de vie, attractivité résidentielle et/ou touristique, transition écologique, image de la commune...) :



4 STRATÉGIES

1. Les moyens mobilisés :

Budget consacré aux aménagements paysagers :

Nombre d'agents du service espaces verts :

Le personnel technique bénéficie-t-il de formations ? Oui Non

Est-ce que des bénévoles sont associés à la démarche ? Oui Non

2. Actions de communication, valorisation et animation de la démarche de labellisation

Présentation sommaire des actions engagées ou des actions à venir

La commune communique-t-elle sur son patrimoine paysager et les autres actions en faveur de l'amélioration du cadre de vie communal (auprès des habitants, des touristes...)?

Oui Non

Si oui, précisez les supports et actions de communication utilisés :

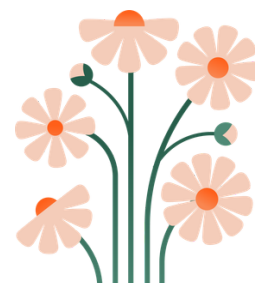
La commune implique-t-elle ses habitants dans l'animation et la promotion de la démarche ? Oui Non

Si oui, précisez les actions de concertation mises en place : (animations réalisées autour du fleurissement, du jardinage, du paysage ou de la protection de l'environnement, par exemple en partenariat avec des associations, l'école) :

3. Actions en faveur du patrimoine végétal et du fleurissement

Présentation sommaire des actions engagées ou des actions à venir

Actions d'embellissement via le fleurissement (compositions végétales harmonieuses, intégration paysagère...) :



Mise en place d'une diversité botanique et actions de renouvellement en fonction des lieux :

Actions de valorisation du patrimoine végétal existant :

Actions d'entretien et de gestion adaptée selon les lieux :

4. Actions à caractère environnemental et écologique

Présentation sommaire des actions engagées ou des actions à venir

Mesures mises en place pour la protection et la valorisation des milieux naturels présents sur la commune (actions en faveur de la biodiversité...) :

Mesures visant à économiser la ressource en eau (paillage, choix végétaux, récupération de l'eau de pluie...) :



Implication de la commune dans la suppression progressive des produits phytosanitaires / limitation des déchets verts (méthodes alternatives mises en place) :

Autres actions élaborées contre le réchauffement climatique (îlot de fraîcheurs, désimperméabilisation des sols...) :

5. Actions pour l'amélioration du cadre de vie et l'attractivité des lieux

Présentation sommaire des actions engagées ou des actions à venir

Mesures instaurées pour valoriser les entrées de villes, le centre-bourg (ou le centre-ville), les quartiers d'habitation et le patrimoine architectural (mobilier urbain, fleurissement, végétalisation, effacement des réseaux aériens, maîtrise de l'affichage...) :

Actions de propreté, entretien et gestion des espaces publics de la commune :

Mesures instaurées pour développer les services proposés aux habitants (mobilité et accessibilité, culture, sport et loisirs...)



5 ILLUSTRATIONS

5 à 10 photographies qui illustrent des actions, des réalisations menées par la commune et autres projets en cours.

À envoyer par mail à la référente départementale : ldufaure@correze.fr

6 ENGAGEMENT

La commune confirme son souhait de s'inscrire dans la démarche du Label départemental des Villes et Villages Fleuris.

Fait à :

Le :

Le Maire

Signature (apposez vos initiales)

ATTENTION : LE DOSSIER DOIT ÊTRE ENVOYÉ AVANT LE 15 JUIN 2026

Votre contact : Laura DUFAURE - ldufaure@correze.fr / 05 55 93 78 57 - 06 72 06 62 25